

03 juin 2022 -17:01

Appartient à Conseil des ministres du 3 juin 2022

Tirage au sort des citoyens pour les commissions mixtes et les panels citoyens

Sur proposition des ministres des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique Annelies Verlinden et David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif au tirage au sort des citoyens pour les commissions mixtes et les panels citoyens.

L'accord de gouvernement prévoit une plus grande participation des citoyens à la prise de décision politique. Nous expérimenterons de nouvelles formes de participation citoyenne, comme les cabinets citoyens ou les panels mixtes réunissant des parlementaires et des citoyens tirés au sort. Cet avant-projet fournit la base juridique pour l'organisation de ces processus de démocratie délibérative dans la Chambre des Représentants.

Le tirage au sort est organisé sur la base d'un échantillon constitué de personnes qui remplissent diverses conditions. Le projet de loi actuel fournit, entre autres, une base juridique pour l'utilisation du Registre national comme source de sélection.

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État et à l'Autorité de protection des données.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@verlinden.belgium.be

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, chargé du Commerce extérieur

Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 277 69 79

<https://clarinval.belgium.be>

info@clarinval.belgium.be

Julien Barreau

Porte-parole (FR)

julien.barreau@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans

Porte-parole (NL)

+32 474 40 63 35

jonas.clottemans@clarinval.belgium.be